



**AF3V** - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes  
**Délégation régionale**  
**Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**  
Deux Pieds Deux Roues 5, av. F. Collignon 31200 Toulouse  
05 34 30 94 18  
Site : <http://www.vvv-sud.org>

## **Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°52 - 30 Août 2019**

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :  
**Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.**

**Rédaction** : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, L. Calas, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, JF Dubremetz, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

**Lettre n°52 : envoyée à** : 204 personnes, inscrites avant le 29-08 -2019.

Voici le numéro 52 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

**Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!**

**Etranger**

**Europe**

**Cycle Highways ECF'project : les autoroutes à vélo en Europe, un projet de l'ECF pour des axes cyclables de grande capacité**

L'ECF European Cyclistes fédération regroupe des associations cyclistes en Europe et agit pour le développement du vélo au niveau national et européen. Elle a défini un réseau d'Eurovéloroutes européennes. Elle agit de plus en plus comme groupe de pression au niveau du parlement Européen et de la Commission Européenne, pour faire prendre en compte le vélo dans les politiques européennes à tous les niveaux : urbanisme, protection de l'environnement, espaces, mobilités (routes, trains, avions, bateaux, ...), ... Elle développe un vaste projet de recherche sur les autoroutes à vélo, ou « Cycle Highways » appelé CHIPS. Sur le site de l'ECF on peut lire des cas d'autoroutes à vélo, et télécharger un manuel, véritable Guide pour créer des axes cyclables de grande capacité. Lisez ce « Cycle Highway manual », il est très complet. Vous verrez que la séparation des flux cyclistes/flux piétons, qui est recherchée, n'est jamais absolue mais consiste toujours en une juxtaposition de deux chemins parallèles, un pour les cyclistes et un pour les piétons. Il se traduit par un axe très large de plus de 10m de large, avec deux zones conseillées une pour les cyclistes et une pour les piétons, ces deux zones ou chemins étant jointives, contiguës, perméables, ... C'est empirique et cela fonctionne. Cela permet une attractivité et pousse les habitants à changer de mode de déplacement, en abandonnant la voiture individuelle et adoptant la bicyclette ! En anglais : "a cycle highway innovation can effectively get commuters out of their cars".

Voir site ECF : <https://ecf.com/>

Voir l'action Eurovelo (Eurovéloroutes) : <https://ecf.com/projects/eurovelo>

Voir projet CHIPS (« Cycle Highways ») : <https://ecf.com/projects/chips>

## Etranger

### **Un cas d'« autoroute à vélos » aux Pays-Bas où la suppression des interruptions a été recherchée et qui est une belle Voie Verte interurbaine, parfois autorisée aux 2 roues motorisés**

Sur le site de l'ECF on trouve une fiche qui décrit une « cycle highway » ou « autoroute à vélos » aux Pays-Bas, dans la province de Gelderland. C'est la « RijnWaalpad » qui relie Arnhem (150 000 habitants) à Nijmegen (170 000 habitants) sur 16km ou 18km en incluant les accès aux centres. Sur cet axe cyclable la plupart des croisements avec les routes se font sans interruption grâce à des passages aménagés en tunnel ou en passerelle. Dans quelques cas de croisement à niveau avec une route, la « RijnWaalpad » est prioritaire sur la route qu'elle croise au même niveau. Les travaux (deux tunnels et une passerelle) auraient coûté 16 millions d'euros. Une photo sur le site ECF montre que les piétons sont autorisés sur certaines portions de cette « autoroute à vélos » qui est, en réalité, par endroit, une Voie Verte à usages mixtes piétons/cycles. A d'autres endroits, comme dans le passage sous l'autoroute A65 on voit que la « RijnWaalpad » est bordée par un large trottoir. Une photo sur le site de la province montre à cet endroit une piste cyclable mixte : bicyclettes et deux roues motorisés, mise en page d'accueil de la rubrique sur les pistes cyclables.

Voir :

<https://ecf.com/news-and-events/news/rijnwaalpad-cycle-highway-almost-no-interruptions>

Voir : <https://en.wikipedia.org/wiki/RijnWaalpad>

Voir le site de la province : <https://www.snelfietsroutes gelderland.nl/>

Voir carte et vidéo ici : <https://www.snelfietsroutes gelderland.nl/RijnWaalpad>

## France

### France

### **La chaussée à voie centrale banalisée CVCB ou « chaucidou » en zone urbaine ou rurale : compléments**

Nous avons présenté cette nouveauté dans la Lettre n°45 (Mars 2018). Le « chaucidou » (chaussée à circulations douces), ou « chaussée à voie centrale banalisée CVCB » (ou Kernfahrbahn, ou core traffic lane) est un nouveau type d'aménagement cyclable en France, qui existe officiellement depuis 2018. C'est cela : une rue avec des bandes cyclables de chaque côté (1,30m chacune) et une seule voie au centre à partager pour les voitures dans les 2 sens. L'absence de ligne médiane séparative sur la voie autos, et l'étroitesse de cette voie (4,40m), incitent les automobilistes à rouler prudemment... Le principe du « chaucidou » c'est : 1- garder la même largeur de chaussée (cf. 7m), changer le marquage (passer de la « route » à la « rue »), 2- par conséquent, changer la répartition de l'espace, 3- donc induire un changement de comportement, 4 - La commune de Buc (Yvelines) en Ile-de-France a été la première à créer en

Juillet 2007 un « chaucidou » en France, c'est rue de la Minière (voir site web). Mais deux communes du sud de la France ont aussi été précurseurs et ont expérimenté le « chaucidou » La première est Albi, qui a créé en 2009 un « chaucidou » rue du Général-Giraud, sous l'impulsion de Steve Jackson, conseiller municipal aux déplacements doux. La deuxième est Mèrignac (en banlieue bordelaise) où un « chaucidou » a été créé rue Alfred de Vigny. Le « chaucidou » ou la « chaussée à voie centrale banalisée CVCB") sont des aménagements qui se multiplient, et les fiches techniques lui sont consacrées. Un « chaucidou » ou une CVCB peut être créé en zone rurale, dans une traversée de village, voire en pleine campagne, pour ralentir le trafic. Cela peut être utile pour une Véloroute.

Voir le site du CEREMA avec des fiches techniques à télécharger (voir la fiche 37) :

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/velo-amenagements>.

Voir la fiche CEREMA n°07 **La chaussée à voie centrale banalisée légalisée en milieu urbain** : <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-actions-mobilites-actives-pama>

## France

### **Les « navettes touristiques -bus de la Lozère, pour randonneurs pédestres, VTT et cyclo, un modèle à suivre**

Des navettes touristiques ont été créées par le Département de la Lozère et la région Occitanie, depuis 2016. Elles fonctionnent du 1er Juillet au 26 Août, avec arrêt à la demande et tarif très faible (2€). En 2017 on avait 9 lignes : 3 lignes étaient ouvertes tous les jours : Mende - Florac (tous les j) Florac - Le Rozier (tous les j) Florac-Station du Mont Lozère (tous les j), et 6 lignes étaient ouvertes 1 à 3j : Mende - Lac de Charpal - Parc des Bisons d'Europe (1j) ; Mende - Marvejols - parc à Loups du Gévaudan - lac du Moulinet (2j) ; Mende - Sainte Enimie - Hyezas - Aven Armand - Meyrueis (3j) ; Mende - Bagnols les Bains - Vallon du Villaret - Mt Lozère (3j) ; Mende - Lac de Villefort - la Garde Guérin (3j) ; Mende - Langogne - Lac de Naussac (2j). Ces lignes, d'abord expérimentales, ont été maintenues et le nombre de lignes a été augmenté. En 2019 il existe 11 lignes, avec 6 lignes qui acceptent les vélos : 253, 254, 255, 258, 260 et 261 : L253- Mont-Lozère-Bagnols-Mende (accepte les vélos) (3j) ; L254- Mende-Villefort-La Garde-Guérin (accepte les vélos) (3j) ; L255- Langogne-Mende (accepte les vélos) (1j) ; L258- Florac-Sainte-Enimie-Rozier (accepte les vélos) (tous les jours) ; L260- Mende-Marvejols-Nasbinals (accepte les vélos) (ts les j sauf dim) ; L261- Florac-Pont de Montvert-Mont Lozère (accepte les vélos) (tous les jours). Ces navettes sont prévues pour les randonneurs pédestres nombreux en Lozère et pour les randonneurs en VTT aussi nombreux. Les bus sont équipés pour le transport des vélos (avec des racks à l'arrière pour 5 vélos). Ces lignes sont utiles pour les cyclo-randonneurs parcourant la Véloroute de la vallée du Lot (V86) jusqu'au Bleymard, et reliant à Villefort la Véloroute La Régordane (V70) (Lignes L253, L254, L260), et pour ceux parcourant les Gorges du Tarn (Ligne L258). Description ici : <http://lozere.fr/la-lozere/deplacements-et-routes/navettes-touristiques.html>

Et ici : <http://lozere.fr/actualites/1466157969-les-gorges-du-tarn-au-mont-lozere-desservies-par-des-navettes-tout-lete.html>

Voir carte : <https://www.hugon-tourisme.com/navettes-touristiques-ete2017-lozere/trajets-navettes-touristiques-2017-avec-horaires>

Voir Office de Tourisme de Mende (Se déplacer en train, bus et navettes, avec carte) :

<http://www.mende-coeur-lozere.fr/acces-plans-transports/lozere>

Voir (horaires 2019) : <https://www.oui-cevenol.com/trains-ter-sncf/navettes-estivales-autocars-loz%C3%A8re>

Voir : Les Projets de la Lozère : <http://www.vvv-sud.org/projetslozere.html>

## France

### **Comment réemployer une voie ferrée en Voie Verte de façon réversible : une fiche du CEREMA sur un cas en Normandie.**

Le CEREMA a publié en 2019 une nouvelle fiche technique décrivant un cas. Titre : Le réemploi d'une voie ferrée en liaison douce : l'expérience de Caux-Austreberthe, Pays de Caux - Cerema - avril 2019 - 12 pages - format A4. Cette fiche est téléchargeable gratuitement sur le site du CEREMA. La Voie Verte créée est étroite car l'objectif était la reconversion possible en voie ferrée, ou la réversibilité, ce qui fait que les rails ont été conservés et la Voie Verte a été créée entre les rails (largeur 1,50m). Les coûts d'aménagement sont faibles. Mais la Voie Verte est de qualité

médiocre (croisements difficiles). Voie Verte de 6km entre les communes de Pavilly et de Villers-Escalles (Seine-Maritime).

Voir : <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/voirie-espaces-publics-solutions-economes>

## **Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine**

### **Anc. Région Aquitaine**

#### **Lot-et-Garonne**

#### **Nouveau Schéma départemental des itinéraires cyclables avec de nouveaux projets de Véloroutes**

Le Département du Lot-et-Garonne a élaboré en 2018, puis adopté début 2019, un nouveau Schéma départemental des itinéraires cyclables, qui couvre la période 2019-2024. En 2018 le réseau réalisé comprend 4 axes de Véloroutes nationales : Véloroute Le Canal des 2 Mers à vélo (V80), Véloroute de la vallée du Lot (V86), Véloroute Scandibérique (EV3), Véloroute de la vallée de la Baïse (V82), et une liaison V80-Lapébie du Mas d'Agenais à Duras. Le nouveau Schéma départemental prévoit d'améliorer les Véloroutes existantes, en créant des connexions et en remplaçant des parcours sur routes par des Voies Vertes (exemples : V86 : connexion Aiguillon-Damazan, Voie Verte Villeneuve-sur-Lot-Laffitte-sur-Lot, ... ; EV3 : nouveau parcours par Andiran ; V82 : parcours en Voie verte sur ancienne voie ferrée de Port-Ste-Marie à Condom). Il prévoit de nouveaux axes : =1- **Véloroute de la vallée du Dropt** entre Duras (à 30km de la V80) et Monsempron-Liblos-Fumel (sur la V86) (90km) – ouverte en juin 2019 !- ; =2- **Véloroute Garonne aux Landes de Gascogne**, composée d'une Voie Verte Marmande-Casteljaloux sur ancienne voie ferrée (25km) (projet en cours par les intercommunalités), et de deux Véloroutes de liaison : a- liaison de Casteljaloux avec la Gironde pour rejoindre la Vélodyssée (13km) ; b- liaison de Pindères à Andiran pour rejoindre la Scandibérique (33km) ; =3- **Véloroute du Pays de Serres** d'Agen à Penne-d'Agenais et à Villeneuve-sur-Lot (49km).

Voir le site régional vvv-sud (avec cartes): <http://www.vvv-sud.org/projetslotetgaronne.html>

Voir article du 28-11-2018

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/11/28/2914768-le-lot-et-garonne-mise-sur-le-slow-tourisme.html>

#### **Lot-et-Garonne**

#### **Nouvelle Véloroute de la Vallée du Dropt ouverte entre Duras -près de la V80- et Monsempron-Livos -sur la V86- (90km)**

Le Département du Lot-et-Garonne a ouvert en Juillet 2019 une nouvelle Véloroute de 90km qui parcourt le nord du Département d'Ouest en Est entre Duras, proche de Sauveterre-de-Guyenne sur la Véloroute le Canal des Deux Mers à vélo (V80), et Monsempron-Libos et Fumel, sur la Véloroute Vallée du Lot à vélo (V86). C'est un parcours vallonné sur des routes peu circulées, le long de la vallée du Dropt puis de la petite vallée de la Lède, avec très souvent des vues lointaines. On peut visiter de magnifiques châteaux (de Duras, de Biron, de Gavaudun, de Monsempron), des bastides aux marchés pittoresques (Eymet, Castillonès, Villeréal) et la ville de Duras qui domine la plaine. Duras devient un carrefour de Véloroutes, car la ville est aussi reliée à la Véloroute le Canal des Deux Mers à vélo (V80) au niveau du Moulin de Loubens, à 6km de Sauveterre-de -Guyenne (liaison de 30km), et au Mas d'Agenais sur la Véloroute le Canal des Deux Mers à vélo (V80) (liaison cyclo de 60km).

Voir fiche site AF3V: [http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=578](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=578)

### **Anc. Région Languedoc-Roussillon**

#### **Aude**

#### **Carcassonne lance plusieurs projets de pistes cyclables et ouvre en 2019**

## **une piste-voie verte reliant le canal à la Cité (3km)**

La Mairie de Carcassonne a annoncé fin 2018 plusieurs projets de pistes cyclables, dont une piste cyclable qui reliera le canal du Midi (au niveau de la gare) et la Cité. La Mairie a lancé le chantier du premier tronçon de la gare au square Gambetta. Ce tronçon « Gare-Bastide-Cité » a été ouvert en Juin 2019 (longueur : 3km). Les autres projets concernent les boulevards de ceinture, les accès aux Lycées Paul-Sabatier et Jules-Fil, l'allée d'Iéna et la rocade sud allant de la Cité à l'entrée est de la ville, l'avenue du Marechal Leclerc, ... Une station-vélo (parc de stationnement) est aussi prévue à la gare.

Voir site de la Mairie (avec carte des projets et images des boulevards aménagés, et une vidéo) :

<http://carcassonne.org/article-page/le-plan-pistes-cyclables-est-lance>

Voir article du 09-01-2019 : <https://www.ladepeche.fr/article/2019/01/09/2937006-pourquoi-amenagement-piste-cyclable-pris-retard.html>

Voir article du 16-02-2019 (avec carte des projets) :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/11/24/2912339-chantiers-etaleront-jusqu-2021-realiser-40-km-pistes.html>

## **Gard**

### **Avancées de la V85 : la Voie Verte St-Hippolyte-du-Fort à Sauve (7km) ouvrira en 2020, ce qui créera une continuité de 15km jusqu'à Quissac**

Le Conseil Départemental du Gard aménage progressivement une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Ganges et Sommières, qui sera un magnifique tronçon de la Véloroute nationale V85 Vallée du Tarn- Causse du Larzac- sud Cévennes. A ce jour plusieurs courtes Voies Vertes existent déjà : 1- entre Sumène et Ganges (5km), 2- traversée de St-Hippolyte-du-Fort (1km), 3- Sauve à Quissac (7km). Les travaux sont en cours pour ouvrir un nouveau tronçon de 7km entre St-Hippolyte-du-Fort et Sauve, et le Département annonce que l'ouverture de ce tronçon est prévue pour Juin 2020. En 2020 il existera donc une Voie Verte continue entre l'entrée Ouest de St-Hippolyte-du-Fort et Quissac. Longueur totale : 15km. Et les travaux ont aussi commencé pour réaliser le tronçon entre Ganges et St-Hippolyte-du-Fort (11km), qui pourrait ouvrir en 2021. Si tous ces travaux avancent comme prévu, il existera fin 2021 une Voie Verte continue de 30km entre Sumène et Quissac. Plus loin vers l'Est les travaux vont commencer entre Fontanès et Sommières (7,5km), et, puisque la Voie Verte de la Vaunage relie déjà Sommières à Caveirac (22km), le Département annonce l'ouverture d'une Voie Verte continue entre Fontanès, Sommières et Cavairac, sur 29km, mais sans date prévue. Une ouverture après 2022 est le plus probable.

Voir article du 7 Mai 2017 :

<http://m.lamarseillaise.fr/herault/developpement-durable/60109-saint-hippolyte-du-fort-la-voie-verte-avance-a-toute-vapeur>

Voir article du 2 Juillet 2019 (travaux VV Ganges-St-Hippolyte 11km) :

<https://www.occitanie-tribune.com/articles/13580/herault-34-voie-verte-ganges-etndash%3B-st-hippolyte-du-fort-re%CC%81habilitation-des-ouvrages-mac%CC%A7onne%CC%81s/>

Voir site du Département : <https://www.gard.fr/toute-lactu-du-departement-du-gard/deplacement-saint-hippolyte-du-fort-une-voie-verte-en-ville.html>

Voir site du Conseiller Général (Voie Verte Sumène-Ganges et Voie Verte Ganges-St-Hippolyte-du-Fort) :

<http://william-toulouse.over-blog.com/2014/11/voie-verte-sumene-ganges-st-hippolyte-du-fort.html>

## **Lozère**

### **Voie Verte des Cévennes (49km) entre Florac et Ste Cécile d'Andorge, les travaux commenceront à l'automne 2019 pour ouverture en 2021 (2 tronçons de 8km et 7km)**

Dans la lettre n°48 nous avons annoncé ce projet : « ce projet a été porté en 2007-2009 par Le SIVU « Pour la mise en valeur de la vallée de la Longue et de la vallée de la Mimente ». Cette Voie Verte « La Transcévenole », réalisée sur l'ancienne voie de chemin de fer départemental (CFD) des Cévennes, relierait Florac à Ste-Cécile-d'Andorge, dans le Gard (53km). Les études ont été cofinancées par le Conseil Régional en 2006. En 2016 le Conseil Départemental s'est fortement impliqué dans le projet et a construit un projet de Voie Verte qui sera financé par lui, la Région et l'État, pour un coût total de 4,6 millions d'euros. Les premiers travaux concerneront le

tronçon Florac-St Julien d'Arpaon (8km) et le tronçon entre Le Collet de Dèze et Sainte-Cécile d'Andorge (7km), qui seront réalisés courant 2020. Le tronçon central suivra. Cette Voie Verte s'intégrera à terme dans un réseau régional et national, et sera un des éléments d'un futur « Tour des Causses et des Cévennes à vélo ». » Le 14 Juin 2019 a eu lieu à Florac le lancement des travaux de deux premiers tronçons, aux deux extrémités : Florac-St Julien d'Arpaon (8km) et le tronçon entre Le Collet de Dèze et Sainte-Cécile d'Andorge (7km). La Voie Verte prévue aura une largeur de 2,5 mètres, plus les accotements. Cette première tranche des travaux commencera à l'automne et devrait durer entre 18 à 24 mois, pour un coût total de 2,75 M€. Donc inaugurations vers Février 2021 !

Voir article du 14-06-2019 : <https://www.midilibre.fr/2019/06/14/lozere-la-voie-verte-des-cevennes-sur-de-bons-rails,8256764.php>

Voir Site du Conseil Départemental : <http://lozere.fr/une-voie-verte-dans-les-cevennes.html>

Voir site : <http://www.vvv-sud.org/projetslozere.html>

## **Lozère**

### **Les « navettes touristiques -bus » d'été utiles pour les randonneurs pédestres et VTT, et aussi pour les cyclo-randonneurs sur la Véloroute de la vallée du Lot (V86) : un système en extension**

Des navettes touristiques ont été créées par le Département de la Lozère et la région Occitanie, depuis 2016. Elles fonctionnent du 1er Juillet au 26 Août, avec arrêt à la demande et tarif très faible (2€). En 2017 on avait 9 lignes : 3 lignes étaient ouvertes tous les jours : Mende - Florac (tous les j) Florac - Le Rozier (tous les j) Florac-Station du Mont Lozère (tous les j), et 6 lignes étaient ouvertes 1 à 3j : Mende - Lac de Charpal - Parc des Bisons d'Europe (1j) ; Mende - Marvejols - parc à Loups du Gévaudan - lac du Moulinet (2j) ; Mende - Sainte Enimie - Hyelzas - Aven Armand - Meyrueis (3j) ; Mende - Bagnols les Bains - Vallon du Villaret - Mt Lozère (3j) ; Mende - Lac de Villefort - la Garde Guérin (3j) ; Mende - Langogne - Lac de Naussac (2j). Ces lignes, d'abord expérimentales, ont été maintenues et le nombre de lignes a été augmenté. En 2019 il existe 11 lignes, avec 6 lignes qui acceptent les vélos : 253, 254, 255, 258, 260 et 261 : L253- Mont-Lozère-Bagnols-Mende (accepte les vélos) (3j) ; L254- Mende-Villefort-La Garde-Guérin (accepte les vélos) (3j) ; L255- Langogne-Mende (accepte les vélos) (1j) ; L258- Florac-Sainte-Enimie-Rozier (accepte les vélos) (tous les jours) ; L260- Mende-Marvejols-Nasbinals (accepte les vélos) (ts les j sauf dim) ; L261- Florac-Pont de Montvert-Mont Lozère (accepte les vélos) (tous les jours). Ces navettes sont prévues pour les randonneurs pédestres nombreux en Lozère et pour les randonneurs en VTT aussi nombreux. Les bus sont équipés pour le transport des vélos (avec des racks à l'arrière pour 5 vélos). Ces lignes sont utiles pour les cyclo-randonneurs parcourant la Véloroute de la vallée du Lot (V86) jusqu'au Bleynard, et reliant à Villefort la Véloroute La Régordane (V70) (Lignes L253, L254, L260), et pour ceux parcourant les Gorges du Tarn (Ligne L258). Bravo.

Description ici : <http://lozere.fr/la-lozere/deplacements-et-routes/navettes-touristiques.html>

Et ici : <http://lozere.fr/actualites/1466157969-les-gorges-du-tarn-au-mont-lozere-desservies-par-des-navettes-tout-lete.html>

Voir carte : <https://www.hugon-tourisme.com/navettes-touristiques-ete2017-lozere/trajets-navettes-touristiques-2017-avec-horaires>

Voir Office de Tourisme de Mende (Se déplacer en train, bus et navettes, avec carte) :

<http://www.mende-coeur-lozere.fr/acces-plans-transports/lozere>

Voir : <https://www.oui-cevenol.com/trains-ter-sncf/navettes-estivales-autocars-loz%C3%A8re>

Voir (horaires 2019) : <https://www.oui-cevenol.com/trains-ter-sncf/navettes-estivales-autocars-loz%C3%A8re>

Voir : Les Projets de la Lozère : <http://www.vvv-sud.org/projetslozere.html>

## **Anc. Région Limousin**

Pas de « Brève » pour cette région.

## **Anc. Région Midi-Pyrénées**

## Haute-Garonne

### **Toulouse développe les zones à 30km/h et prévoit la généralisation du 30km/h vers 2025**

Alors que la ville de Lille vient d'adopter une réglementation qui impose dans toute la ville une vitesse limitée à 30km/h, sauf sur quelques axes importants où la vitesse sera limitée à 50km/h, Toulouse Métropole s'engage dans la même politique, mais de façon plus progressive, pas à pas. Pour la ville de Toulouse, en 2019 il y a déjà 50% du linéaire total de rues qui est limité à 30km/h. Cela est le résultat d'une politique volontariste mise en œuvre depuis 20 ans. Progressivement, quartier par quartier, des zones entières basculent dans cette réglementation, après consultation des habitants et de leurs associations. Le dernier quartier à avoir adopté cette politique est celui du Busca. Jean-Michel Lattes, premier adjoint, explique qu'à terme il vise une situation où 80% des rues de la ville seront limitées à 30km/h. Il explique qu'il développe une politique progressive, avec consultation des habitants, et aménagements pour accompagner et rendre possible cette limitation à 30km/h. Des villes de l'agglomération ont déjà adopté la politique de généralisation du 30km/h, c'est le cas de l'Union, de Balma. D'autres commencent à mettre en place ces mesures, c'est le cas de Tournefeuille.

Voir article du 26 aout 2019 :

<https://www.ladepeche.fr/2019/08/26/toulouse-la-metropole-va-t-elle-adopter-les-30-kmh,8376675.php>

## Hautes-Pyrénées

### **La Com d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées lance la Véloroute V81 entre St-Pé-de-Bigorre et Tarbes (environ 42km) : itinéraire en majorité sur routes, ouverture prévue en 2020**

Dans la lettre n°51 nous avons annoncé qu'en Avril 2019 la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (TLP) a décidé de créer la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) sur son territoire, entre St-Pé-de-Bigorre (limite avec les Pyrénées-Atlantiques) et Tarbes, sur environ 42km. Voici des informations obtenues lors d'une rencontre avec la Communauté d'Agglomération TLP. Cette Véloroute reprendra -en partie seulement- les propositions de l'AF3V. Elle reliera St-Pé-de-Bigorre à Tarbes en passant par le bois de Lourdes (16km), et Lourdes à Tarbes en suivant seulement sur une courte partie le « Chemin Vert » déjà existant (5km de Juillan à Tarbes sur 26km). Le budget voté en Avril 2019 est de 350 000€HT (source : article 18-04-2019). Le Département devrait cofinancer ces travaux. La demande du Collectif Cyclomotivés tarbavélo, Relais local de l'AF3V pour le Piémont Pyrénéen et l'agglomération de Tarbes, d'être informé et associé à la mise en œuvre de ce projet, a été entendue puisqu'une réunion de travail a eu lieu en Juillet 2019 entre la Communauté d'Agglomération TLP et le Collectif Cyclomotivés tarbavélo. La Communauté d'Agglomération TLP a présenté aux associations AF3V (Cyclomotivés tarbavélo, délégation locale et 2P2R délégation régionale) le projet d'itinéraire, pour information et validation. Cet itinéraire ne suit pas le Chemin Vert entre Lourdes et Juillan, mais des routes peu circulées par Lézignan, Bourréac, Orincles, Bénac, Lanne, Louey et Juillan, avec des montées fortes vers Bourréac et plusieurs passages sur routes circulées. La Communauté d'Agglomération TLP a précisé que les travaux principaux concerneront en 2019 trois zones : Saint-Pé-de-Bigorre (chemin à revêtir pour éviter la D937), Lourdes (sortie est à sécuriser) et Juillan (Chemin Vert à revêtir sur 3km de Juillan à Tarbes). La réalisation sera rapide (ouverture en 2020). Le Collectif Cyclomotivés tarbavélo fera des propositions : =1- pour une sécurisation des passages sur routes circulées et des traversées ; =2- pour la traversée de Tarbes.

Voir le projet avec article La Semaine des Pyrénées du 18 Avril 2019 sur le site de l'A3V du sud, ici : <http://www.vvv-sud.org/projetshautespyr.html#recent>

Voir article du 31-01-2018

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/31/2732730-les-projets-de-la-commune-en-2018-2018.html>

Voir article du 03-05-2019

<https://presselib.com/pour-realiser-le-projet-de-liaison-entre-les-deux-villes-par-des-chemins-accessibles-a-tous-les-pyrenees-atlantiques-et-les-hautes-pyrenees-accelere-leurs-travaux/?cn-reloaded=1>

Voir Chemin Vert :

<http://www.tarbes->

[tourisme.fr/decouvrir/promenades/detail/ITIMIP065V5002QI/1/le\\_chemin\\_vert.html](http://www.tarbes-tourisme.fr/decouvrir/promenades/detail/ITIMIP065V5002QI/1/le_chemin_vert.html)

Voir les demandes de l'AF3V (avec propositions d'itinéraires) : <http://www.vvv->

[sud.org/demandeshautespyr.html](http://www.vvv-sud.org/demandeshautespyr.html)

## Lot

### **Véloroute vallée du Lot : Voie Verte Soturac-Parnac (28km) : premiers travaux début 2019 entre Vire-sur-Lot et Duravel**

La Véloroute de la Vallée du Lot (V86) est déjà ouverte dans le département du Lot, entre Soturac et Cahors. Elle emprunte quelques très courts tronçons de Voie Verte et surtout des petites routes peu circulées le long du Lot, avec plusieurs passages mal sécurisés. Entre Douelle et Cahors le parcours est très dangereux. Depuis trois ans la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (CCVLV), présidée par M. S. Bladinières, a décidé d'améliorer les 40km de Véloroute sur son territoire, en créant sur l'ancienne voie ferrée une Voie Verte quasi-continue de 28km entre Soturac (limite avec le Lot-et-Garonne, commune de Fumel et Parnac (limite avec la commune de Douelle). La distance diminuera car la voie ferrée coupe les méandres du Lot, suivis par la Véloroute actuelle. Cela améliorera la qualité de la Véloroute, et sa fréquentation. Le coût total prévisionnel est de 2,5 millions d'euros, dont 80% subventionnés. La largeur de la Voie Verte sera de 3m. Des aménagements sont prévus (parkings, bancs, points de vue sur des sites remarquables ou sur le Lot, coin pêche et sanitaires. Les financements (département, région, Europe) ayant été obtenus, la CCVLV a lancé la première tranche de travaux en 2018. Seront aménagés en 2018-2019 deux tronçons aux deux extrémités : Soturac-Puy-L'Evêque (11km environ), et Luzech-Parnac (limite avec Douelle) (4km environ). Début des travaux : automne 2018.

En Juillet 2019 les travaux ont commencé sur un ancien tronçon de la Voie ferrée qui était un chemin pédestre-VTT en terre, entre Vire-sur-Lot et Duravel, sur 7km. Un revêtement en dur de type « granulats enrichis de grave émulsion » est posé. Ce revêtement sera durable. Cette amélioration permettra aux cyclistes, piétons, joggers, de parcourir la Voie Verte par tout temps et toute l'année. Ce passage d'un « sentier confidentiel peu connu et en terre » à une Voie Verte de qualité sur un itinéraire national, donc avec une fréquentation plus forte, ne plait pas à tous les habitants, voir article du 11-07-2019 (avec photos : avant/après). Mais c'est toute la vallée du Lot qui bénéficiera des retombées économiques du tourisme à vélo, possible sur une voie de qualité. Les campings, hôtels chambres d'hôtes de la vallée ne protestent pas car ils savent que leur activité augmentera. L'AF3V qui demande une Véloroute de qualité soutient le projet de la CCVLV et espère

Voir article du 07-07-2019 : <https://www.ladepeche.fr/2019/07/07/travaux-de-la-voie-verte-dans-le-lot-des-randonneurs-voient-rouge,8300708.php>

Voir : article du 27-06-2017 (subvention du département):

lien: <http://www.ladepeche.fr/article/2017/06/27/2601556-les-chiffres-cles-entre-bilans-et-projets.html>

Voir article du 06-12-2016 (annonce du projet) :

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/12/06/2472803-le-tourisme-dans-la-vallee-du-lot-en-question.html>

Voir article du 31-07-2017 (vote de la première tranche) :

<http://www.ladepeche.fr/article/2017/07/31/2620717-le-bilan-du-conseil-communautaire.html>

Voir article du 23 novembre 2017 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/23/2690653-voguent-les-velos-sur-la-voie-verte-de-la-vallee.html>

Voir article du 30-11-2017 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/30/2695126-militants-voie-verte-organisent-defendre-bijou.html>

Voir article du 11-03-2018 : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/03/11/2757509-vallee-lot-acquiert-terrains-voie-verte.html>

Voir fiche du site AF3V :

[http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=266#](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=266#)

Voir site de la CCVLV : <https://ccvlv.fr/> avec le rapport d'étude de la faisabilité de la Voie Verte : <https://ccvlv.fr/?s=voiev+verte>

## **Blog d'Isabelle Lesens**



Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://www.isabelleetlevelo.fr>

### **Actuvelo**

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

### **Espagne : Infos Vias Vertes**

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

## **Soutenez nos actions**

**Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active**, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne),  
ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :  
<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

***NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez-nous un e-mail.***